



## Projet pédagogique

### ECOLE RENE CASSIN

#### Présentation générale du projet

- Origine du projet

Le projet des orchestres à l'école à Faverges-Seythenex est issu d'une volonté commune de l'Ecole des Arts Vivant, de la municipalité et de l'éducation nationale.

Dès les premiers échanges, certains choix se sont imposés d'eux même, notamment celui de proposer le dispositif aux trois écoles. Il devait s'inscrire dans une périodicité de trois années pour les élèves afin de permettre un réel développement des compétences musicales. Il s'adresse aux élèves du CE2 au CM2.

- Présentation du territoire

Faverges-Seythenex est une commune rurale de 7800 habitants, au centre d'une communauté de communes d'environ 14000 habitants. Sur l'ensemble du territoire on compte 7 communes, et 9 écoles élémentaires (dont 3 à Faverges-Seythenex).

Faverges-Seythenex a toujours été une commune attractive et dynamique avec plusieurs usines réputées (Dupont, Staubli, Bourgeois...).

La situation géographique de la commune : entre Annecy et Albertville, mais finalement assez loin des deux villes : Annecy du fait de la circulation difficile au bord du lac, et Albertville du fait que ce soit dans le département voisin. Ceci oblige Faverges-Seythenex à développer ses propres activités économiques et de loisirs, et en fait un véritable lieu de vie pour ses habitants.

L'école de musique, née de l'harmonie municipale, est une association ancienne et forte, participant activement à la vie locale, tout en s'adaptant au fil du temps et en se développant de diverses manières. L'harmonie a toujours eu un rôle important pour la commune et ses habitants. L'école de musique qui en découle se doit de faire perdurer cette histoire, tout en tenant compte des enjeux actuels qui ne sont pas les mêmes qu'il y a 50 ans.

- Enjeux pour l'établissement d'enseignement artistique, l'éducation nationale, les collectivités...

Malgré beaucoup d'efforts fournis de part et d'autre pour y remédier, l'accès à la musique reste encore aujourd'hui, réservé à une certaine tranche de la population. Par manque de moyens sans doute, mais aussi par culture, par manque de temps, ou par méconnaissance.

L'enjeu principal des orchestres à l'école et de pouvoir rompre ce mur qui semble s'être érigé autour des écoles de musique (ou conservatoires). Le meilleur moyen étant probablement de faire entrer l'école de musique dans les écoles élémentaires : là où sont tous les enfants la majeure partie de leur temps.

## Objectifs du dispositif

- Pour les élèves : au niveau musical, au niveau cognitif, au niveau scolaire, dans le parcours d'éducation, au niveau social – de leur environnement, etc.

Pour les élèves, les objectifs sont multiples : bien entendu, un objectif majeur est de leur permettre d'apprendre à jouer d'un instrument. Mais ce n'est finalement peut-être pas l'objectif principal. Ce nouvel apprentissage serait plutôt un prétexte, ou une porte d'entrée pour d'autres notions : apprendre la vie de groupe, travailler l'écoute, gagner en estime de soi, s'affirmer, trouver sa place au sein de la classe (tout en respectant la place de l'autre), découvrir une nouvelle forme de concentration, cultiver le plaisir du résultat après l'effort.

Il faut aussi parler du travail de l'autonomie : chaque élève est responsable de son instrument, doit penser à l'apporter les jours de répétition, et faire en sorte qu'il soit en état de fonctionner. De même pour les partitions. En parallèle de l'autonomie, l'esprit de groupe est aussi important. Un orchestre c'est une entité indissociable : au moment du concert, chaque musicien se met au service du groupe et de la musique, c'est la seule chose qui compte. Ceci implique un certain respect de l'autre et de la classe, un engagement collectif pour un objectif commun.

Au niveau des apports scolaires, l'orchestre peut être relié à beaucoup de matières. On pense souvent aux mathématiques avec la construction des rythmes, et la logique de l'harmonie, mais pas seulement. Le français avec parfois des paroles de chansons, l'histoire de plusieurs manières (histoire des instruments, liens entre la musique et des événements historiques...), le vocabulaire avec tout un nouveau champ lexical technique à connaître. Et on peut aussi parler d'esprit critique, de voyage, de cultures, de géographie.

Il y a aussi le travail corporel qui va avec l'apprentissage d'un instrument : travail du souffle, de posture, de détente, d'ancrage. Quel que soit l'instrument, l'enjeu est de rendre un mouvement (ou une posture) nouveau pour le corps en quelque chose de fluide, naturel et agréable. Ceci passe parfois par un moment de recherche de l'élève, pendant lequel il apprend à connaître son propre corps et ses possibilités.

- Pour l'établissement d'enseignement artistique

Pour les écoles de musiques, l'enjeu est d'aller à la rencontre des enfants. Ceci implique de penser de manière totalement différente l'enseignement de la musique, et de ne pas se tromper d'objectifs : envisager ces trois années avec les élèves comme une ouverture sur la musique, une expérience qui leur permettra de dire « j'aime jouer de mon instrument » ou au contraire « heureusement que ça ne dure pas plus de trois ans ! ».

Réussir à avoir une vision large des enjeux et des objectifs qui ne sont pas uniquement musicaux, ou en tous cas beaucoup moins que dans les écoles de musiques.

Les orchestres à l'école permettent aussi de souder une équipe enseignante : le travail en collectif est assez rare dans les écoles de musique, où chacun a tendance à rester un peu dans sa bulle. Avec les orchestres à l'école, tout le monde se met au service d'un même objectif : l'orchestre. Ce qui nécessite automatiquement beaucoup de communication.

A terme, un des objectifs importants des écoles de musique est de former si pas des musiciens, au moins des mélomanes et des spectateurs sensibles à la vie culturelle. Il est fort à parier que les enfants ayant été dans une classe orchestre à un moment de leur scolarité iront plus facilement voir un concert ou un spectacle. C'est un monde dont on croit parfois qu'il faut connaître les codes, et l'orchestre à l'école leur permettra de ne pas se sentir étrangers à tout ça.

Et bien sûr, certains enfants voudront poursuivre leur apprentissage de la musique au-delà des années d'orchestre à l'école : même si ce n'est pas l'objectif principal, on ne peut nier que c'est une autre manière pour les écoles de musique de recruter de nouveaux élèves.

- Pour les collectivités...

L'orchestre, au fil des années prendra toute sa place au sein de la vie culturelle du territoire. C'est un outil pour inclure activement les enfants dans divers événements. C'est mettre en avant leur travail, les valoriser, et les rendre fiers d'eux. Les orchestres permettent de rassembler, de rendre acteurs les enfants et leurs familles.

Dans la suite logique du développement des activités sportive pour tous les enfants, l'accès à la culture est un aspect essentiel du bien-être de chaque personne. En permettant l'existence des orchestres à l'école, les collectivités font un choix fort, et un investissement important, toujours avec la volonté de gommer les inégalités sociales du territoire, et offrir les mêmes chances à tous.

La mise en place des orchestres est aussi l'occasion de créer du lien sur le territoire entre différents acteurs : les écoles, les écoles de musique, mais aussi le service culturel, le collège, les lieux de diffusion... C'est aussi l'occasion de réunir les enfants des trois écoles : en travaillant sur un programme commun, les concerts peuvent se faire ensemble.

En somme, un orchestre participe à la vie collective, créé du lien sur le territoire, et met en valeur les enfants.

## Bénéficiaires

- Profil de la population ciblée (contexte socio-économique, spécificités)

Les trois écoles ont des populations relativement différentes : un milieu plutôt rural mais relativement aisé à Seythenex, et un milieu plus populaire à Cassin et Kolinka, avec des enfants aux histoires personnelles souvent compliquées et parfois lourdes.

- Choix du groupe : tous les enfants d'un niveau ou d'une classe, sélection, volontariat, ...

Pour l'école de Seythenex : tous les enfants du CE2 au CM2. Une classe unique avec un tournus chaque année : les CM2 entrants au collège sont remplacés par de nouveaux CE2 qui sont directement inclus dans l'orchestre existant.

Pour l'école de Cassin : d'ici 2027, tous les élèves du CE2 au CM2. Le projet a commencé sur l'année 2024-2025 avec la première génération de CE2. A partir de la rentrée 2025 il y aura les CM1 et les nouveaux CE2, puis en septembre 2026 : les CM2, les CM1 et les nouveaux CE2.

Pour l'école Kolinka : tous les élèves de CM1 et CM2. Cet orchestre fonctionne un peu différemment des deux autres puisque c'est une batucada.

Dans tous les cas, le choix n'est pas donné aux élèves de participer ou non. Les enseignants ont eu la possibilité de choisir lorsque le projet a été mis en place en 2024, mais cet engagement est pour au minimum trois années, et ce quel que soit le tournus au sein des équipes. Cependant, l'organisation de chaque école, et notamment le fonctionnement en décloisonnement permet un peu de souplesse si besoin.

Les élèves participent au choix de leur instrument : après plusieurs semaines d'essais, ils formulent 3 vœux (sur 8 instruments), ce qui permet de créer un orchestre homogène en prenant en compte leurs envies.

## Logistique

- *Pour les séances hebdomadaires :*
  - Quels lieux pour les séances hebdomadaires ?

Les séances se passent dans les écoles, qui par chance, contiennent suffisamment de salles différentes pour les répétitions en pupitres.

Les répétitions en orchestres se font : dans l'école pour Cassin, au foyer rural pour Seythenex, et à l'école de musique pour Kolinka (pour ne pas déranger les autres classes qui travaillent en même temps).

- Quels transports pour les élèves et leurs instruments ?

Les élèves sont autonomes avec leurs instruments : ils l'apportent les jours de répétitions, et repartent avec le soir.

Lorsqu'il y a des répétitions en dehors de l'école (au foyer rural), ce sont aussi eux qui les transportent sur leur dos.

Les instruments de batucada sont stockés à l'école de musique, donc pas de transport pour les élèves de Kolinka.

- Qui est responsable du groupe sur les trajets ?

C'est l'enseignant de la classe qui est responsable des enfants lors des déplacements.

- Qui installe et range les salles ?

Tout le monde participe à l'installation et au rangement des salles : les enseignants (surtout pour l'installation), les professeurs de musique, et les élèves.

*Pour les événements extra-scolaires (représentations, sorties...) :*

- Quels lieux ?

Pour le moment, nous essayons de privilégier les concerts sur la commune de Faverges-Seythenex : pour le carnaval, pour la fête de la musique... Il est important de commencer par s'implanter sur le territoire avant d'aller plus loin. Mais à l'avenir, plusieurs projets pourront être envisagés, à commencer par la participation à une rencontre d'orchestres à l'école à Annecy par exemple.

- Quels transports pour les élèves et leurs instruments ?
  - Qui est responsable du groupe sur les trajets ?
  - Qui installe et range les salles ?
- *Gestion du parc instrumental :*
    - Prêt des instruments aux familles : convention ? Assurance ?

Lors de la cérémonie de remise des instruments, un contrat est rédigé pour chaque enfant, avec quelques recommandations et engagements vis-à-vis de ce prêt. Ce contrat est signé par l'élève, par ses parents, et par le professeur d'instrument.

Tous les instruments sont assurés par l'école de musique (CMF – Gescopim). Aucune assurance spécifique n'est demandée aux familles.

- Accès aux instruments entre les séances

Les enfants emportent les instruments chez eux : ils y ont donc accès toute l'année scolaire. Cependant, ils doivent les rendre chaque été, afin d'effectuer un contrôle du parc.

- Stockage des instruments dans l'établissement scolaire ou d'enseignement musicale

Les instruments non utilisés sont stockés dans l'école de musique.

A la demande de certaines familles, et de manière plutôt exceptionnelle, des instruments peuvent être stockés à l'école pour éviter des problèmes de logistique et de manutention (pour les gros instruments notamment).

- Maintenance annuelle et courante des instruments (responsabilité, transport, lien avec le luthier/ la luthière...)

Chaque été, les instruments sont récupérés par l'école de musique pour un inventaire et une révision. Le luthier vient sur place pour faire son travail, et ainsi éviter le transport de nombreux instruments.

## **Pilotage du projet :**

- Quelles durée et fréquence pour les réunions de concertation entre les professeurs de l'établissement d'enseignement artistique ?

Chaque semaine, un temps d'échange informel a lieu durant le trajet entre les écoles (en covoiturage), et pendant le moment de pause entre les orchestres à l'école et les cours à l'école de musique. Ces moments, bien qu'informels, sont très importants et permettent de suivre au fil de l'eau tout ce qu'il se passe dans l'orchestre et dans chaque groupe d'instrument.

Pendant la période de pré-rentree (fin août / début septembre), une journée est consacrée à l'orchestre à l'école : réunions, temps d'échange, choix du programme, formation.

- Et pour les réunions de concertation entre les professeurs de l'éducation nationale et les professeurs de l'établissement d'enseignement artistique ?

Nous organisons une réunion en début d'année, et une en fin d'année pour réunir toute l'équipe des enseignants.

En dehors de ces moments-là, les échanges se font de manière informelle autour des séances, ou par mail.

En cas de nécessité, chaque partie peut solliciter une réunion.

Nous avons la chance de travailler avec des enseignants (de l'éducation nationale et de l'école de musique) qui sont très impliqués dans le projet, et qui mettent tout en œuvre pour sa réussite. La communication se fait naturellement chaque semaine. Les réunions permettent malgré tout de faire un bilan de ce qui s'est passé, et de prévoir ce qui va se passer. C'est important d'avoir des temps dédiés à ces échanges, sans oublier que l'essentiel est le temps passé avec les enfants, et pas le temps passé en réunions.

- Qui est le coordinateur du projet ? De combien de temps bénéficie-t-il pour cette coordination ?

La coordinatrice du projet est la directrice de l'école de musique

Elle n'a pas de temps défini pour cette mission (pas plus que pour les autres missions), mais doit y passer le temps nécessaire pour que le projet fonctionne.

Elle est accompagnée en cas de besoin par les services de la commune qui doivent jouer un rôle facilitateur.

- Qui compose le comité de pilotage ? A quelle fréquence se réunit-il ?

Le comité de pilotage comporte :

- La directrice de l'école de musique
- Les directeurs de chaque école
- Les enseignants des classes concernées par les orchestres
- Le Maire, l'Adjointe à la Culture, l'Adjointe à la Vie scolaire
- Les services culturel et scolaire de la Commune

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 pour la création des orchestres. Par la suite, nous prévoyons une réunion annuelle.

- Quels outils seront ou sont mis en place pour faciliter les échanges entre les partenaires du projet ?

La plupart des échanges se fait par mails, ce qui semble fonctionner jusqu'à maintenant.

## Pédagogie(s)

- Approches, temporalité dans la progression des élèves, méthodes, ...

L'année commence par des séances d'essais des instruments afin que les enfants puissent tous les prendre en main et les découvrir avant de faire un choix pour les 3 années du cycle.

Nous n'utilisons pas de méthode particulière. Les morceaux sont composés ou arrangés sur mesure au cours de l'année en fonction de l'avancée des groupes. Chaque enseignant peut apporter les outils qu'il souhaite pendant les séances en groupe, en gardant pour priorité le travail des morceaux d'orchestre.

Les rythmes sont travaillés à l'oral avec l'aide de percussions corporelles (chaque rythme est associé à un geste).

Le travail se fait sur partitions, mais aussi beaucoup de mémoire et à l'oreille.

La communication entre les enseignants est importante afin d'adapter le travail de tout l'orchestre à la progression de chaque groupe d'instrument.

Il n'y a pas d'objectif précis qui soit prédéfini. La priorité étant avant tout la capacité des élèves à jouer ensemble, à être à l'aise dans le groupe, et à connaître les morceaux au niveau de la structure et de l'organisation dans l'orchestre et à suivre un chef d'orchestre. Les aspects techniques du jeu instrumental sont secondaires, et viennent naturellement au fur et à mesure de l'année.

Le principal est d'avancer : que chaque élève ait évolué au cours de l'année.

- Organisation des séances

Chaque semaine, il y a une séance en orchestre complet, et une autre séance (un autre jour de la semaine) en groupes d'instruments.

Lors des séances en orchestre, c'est aussi l'occasion de travailler quelques notions de solfège et d'improvisation.

Chaque élève peut être amené à prendre la place du chef d'orchestre pendant quelques minutes. Ils ont alors une autre position que celle au milieu de l'orchestre, entendent la musique différemment, et prennent conscience des effets de leurs gestes. C'est aussi une manière de les valoriser, et de les aider à avoir confiance en eux. Pour l'aspect discipline, c'est aussi intéressant : ils se rendent compte que c'est beaucoup plus facile si les élèves devant eux sont à l'écoute et coopérants pour travailler.

Les séances de groupes ont pour objectif de travailler sur les problèmes techniques spécifiques à chaque instrument : ce sont ces séances qui permettent à l'orchestre de fonctionner. Chaque professeur utilise la méthode qui lui convient, en s'adaptant aussi au groupe d'élève, à leurs envies et à leurs capacités.

- Répertoire :

Les orchestres de Cassin et Seythenex travaillent sur le même répertoire, ce qui permet de prévoir les concerts en commun.

L'année 2025-2026 sera une année exceptionnelle pour les orchestres à l'école, qui participeront à un projet de fin d'année sous la forme d'un opéra pour enfants. Ce projet réunira toutes les écoles de la communauté de communes : les autres classes travailleront les chants, le théâtre et la danse, et les orchestres à l'école feront la musique.

Pour ce projet, nous avons fait appel à un compositeur local : Jean-Marc Brouze, qui a déjà l'habitude de travailler avec des orchestres à l'école. La partition sera donc faite sur mesure, et pourra évoluer en cours d'année si nécessaire.

Chaque année, un répertoire différent sera travaillé. Les échanges avec les enseignants, et les opportunités via les événements prévus sur le territoire pourront influencer le choix du programme.

Chaque professeur répond aussi aux demandes des enfants qui peuvent être variées : joyeux anniversaire bien sûr, mais aussi la Marseillaise, l'hymne à la joie, Harry Potter ou l'âne Trotro. Répondre à leurs demandes permet souvent de dépasser leurs limites techniques, et entretient grandement leur motivation. Ils prennent aussi conscience qu'avec leurs instruments ils peuvent jouer plein de musiques : pas seulement celles proposées dans le cadre de l'orchestre.

## **Actions prévues avec l'orchestre / rayonnement du projet**

- Combien de fois dans l'année les élèves de l'orchestre auront-ils l'occasion de présenter leur travail ?  
Devant quel public (élèves de l'école, familles, élus, autres...) ?

Nous essayons de trouver le meilleur équilibre entre l'envie de faire beaucoup de concerts, de participer à chaque événement de la vie locale, de rendre l'orchestre le plus visible possible, et la limite de ce que nous pouvons demander aux familles et aux enseignants en termes d'implication en dehors du temps scolaire.

Nous pensons que les orchestres pourront progressivement jouer de plus en plus, mais qu'il faut démarrer doucement, pour ne pas faire peur, et garder la confiance et l'adhésion de tout le monde.

Sur l'année 2024-2025, nous avons prévu 2 concerts : un en mars, et un autre pour la fête de la musique.

Pour l'année 2025-2026, nous visons 3 dates : le marché de Noël, le Carnaval, et les représentations du projet opéra en juin.

En plus de ces dates ouvertes au public, les orchestres jouent au sein de leurs écoles respectives pendant le temps scolaire : au moins pour la fête de l'école, mais aussi lors d'autres événements à la demande des enseignants (sous réserve qu'un chef d'orchestre soit disponible).

- L'orchestre a-t-il un parrain / une marraine ?

Pas encore

- Des liens avec une ou plusieurs artistes ?

Pour le projet opéra, nous sommes en contacts avec plusieurs artistes, mais à ce jour, rien n'est confirmé.

- Des liens avec les différents établissements culturels du territoire ?

Pas encore

- Des rencontres avec des professionnels du secteur de la musique et du spectacle sont-elles prévues ?

Pour les enseignants : lors de la semaine de pré-rentrée. Une table ronde est organisée à laquelle les enseignants des autres orchestres à l'école des alentours sont conviés.

- Des visites de lieux culturels et artistiques ?

Projet en cours d'élaboration avec l'orchestre de Batucada (voyage scolaire vers un festival de percussions).

- Les élèves auront-ils l'occasion d'assister à des représentations artistiques ?

Le service culturel de la mairie a pour vocation de proposer un parcours culturel à chaque enfant du territoire. Ceci se passe donc en dehors du dispositif d'orchestre à l'école, mais vient en complémentarité.

- Comment les élèves du dispositif seront ils intégrés aux actions de l'établissement d'enseignement artistique ?

Des concerts sont prévus chaque année avec les orchestres à l'école et les élèves de l'école de musique. Pour l'année 2024-2025, les orchestres à l'école participent au projet BLEUE : un projet réunissant les orchestres juniors des écoles de Thônes, La Clusaz et Faverges-Seythenex. Un morceau commun a été travaillé par tous les orchestres, ce qui permet de créer un vrai lien entre les enfants, et de les réunir sur scène.

- Comment le dispositif rayonnera-t-il au sein de l'établissement scolaire ? Quel sera le lien avec les élèves et l'équipe éducative qui ne sont pas dans l'orchestre ?

Les orchestres se produisent devant les autres élèves et enseignants lors de la fête de l'école. A l'initiative des enseignants, il peut y avoir aussi d'autres manifestations : travail en art plastique en lien avec la musique par exemple.

A terme, tous les élèves de l'école feront parti d'une classe orchestre à partir du CE2. Donc c'est important que ces orchestres fassent parti du paysage et soient connus par les plus jeunes élèves qui devront attendre le CE2 pour y participer.

- Qui assurera la communication avec les familles ? Comment ?

Ce sont les enseignants des classes qui font le lien avec les familles, suivant leurs moyens de communications habituels (mail, papier, intranet, affichage...). L'école de musique communique en amont avec l'enseignant pour définir les informations à faire passer.

- Qui assurera la communication autour du projet ?

La communication est assurée par l'ensemble du comité de pilotage. La Commune et son service de communication a un rôle important pour la visibilité du projet. Les écoles et l'école de musique assurent la communication en interne. Enfin, l'utilisation des réseaux sociaux et de la presse locale permet de communiquer aussi largement sur chaque événement et sur les projets des orchestres.

## Evaluation

- Quelles sont les modalités et les critères d'évaluation ?
  - *Du dispositif ?*

Plus qu'une évaluation, nous prévoyons un bilan en fin d'année. Les orchestres se sont construits depuis 2024 de manière un peu empirique, avec un cadre qui se construit encore aujourd'hui. Les retours de chacun seront importants pour les faire évoluer, gagner en efficacité et en pertinence.

- *Des élèves ?*

Chaque professeur d'instrument fait un retour écrit à chaque élève de son groupe en fin d'année.

Un temps d'échange est prévu avec les enfants : en orchestre, et en petits groupes. La dernière séance de l'année y est consacrée et permet à chacun de s'exprimer sur son vécu au sein de l'orchestre.

En plus de ces échanges, un questionnaire sera distribué aux enfants et aux familles. Ces informations récoltées permettront aussi d'aborder au mieux la seconde année du dispositif.

## Après Orchestre à l'École

- Quelles passerelles seront mises en place pour la poursuite musicale des élèves qui le désirent ?

La question ne s'est pas encore posée, mais les idées sont déjà là : l'idéal serait de pouvoir proposer une classe orchestre en 6<sup>ème</sup> au collège à la rentrée 2027 pour que ceux qui le souhaitent, puissent poursuivre cette aventure dans les mêmes conditions (gratuité, et pendant le temps scolaire).

D'autre part, il sera proposé à chaque enfant d'intégrer l'école de musique où ils seront accueillis dans un cours en adéquation avec leur niveau et leur âge. Le fait que ce soient les mêmes enseignants pour les orchestres à l'école et pour l'école de musique permet un lien évident entre les deux.

- Intégration d'un nouvel orchestre à l'école (collège ou lycée), d'une CHAM, d'un club musique au sein de l'établissement scolaire, d'un ensemble de pratique amateur, de l'école de musique...
- Adaptation de la pédagogie, des tarifs, des lieux de pratique, prêt d'instruments,

L'école de musique propose un système de prêt et de location d'instruments aux élèves.

Les tarifs seraient les mêmes pour les enfants issus des orchestres à l'école que pour les autres : tarifs dégressifs en fonction du quotient familial.

Fait en triple exemplaire à Faverges-Seythenex, le \_\_\_\_\_

Pour l'Éducation Nationale

Philippe Rousseau  
Directeur de l'école René Cassin

Pour la Commune

Jacques DALEX  
Maire

Pour l'Ecole des Arts Vivants

Guénaëlle Jacinto  
Présidente